

Vie de l'Association

CONGRÈS ANNUEL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS

CLERMONT-FERRAND, 18-19 MAI 1968

Notre Congrès coïncida, cette année, avec le début de la grève générale ; pourtant, malgré un départ parfois difficile et un retour très incertain, le banquet du 19 mai réunissait 130 participants. Le noyau des fidèles s'accroît chaque année et pose maintenant aux organisateurs des problèmes qui dépassent les compétences de simples bénévoles, même s'ils ont fait brillamment leurs preuves, comme nos collègues de Clermont-Ferrand, que nous ne remercierons jamais suffisamment.

Le samedi 18 mai au matin, pendant que se tenait le colloque des bibliothèques médicales, consacré au contrôle bibliographique et au catalogage des thèses de médecine, une assemblée nombreuse emplissait le grand amphithéâtre de la Faculté de Droit, laissé à notre disposition par les étudiants qui occupaient les lieux. Mlle Sart, conservateur de la Bibliothèque universitaire, section Droit, présenta les résultats de l'enquête sur le libre accès et le prêt qui obtint plus de 140 réponses tant des bibliothèques municipales que des bibliothèques universitaires. Un débat très animé s'ouvrit sur les mérites des types de classification, particulièrement sur la C.D.U. en usage dans les bibliothèques universitaires. Le rapport d'enquête comportait des critiques virulentes et quelques suggestions telles que la limite du système aux usuels, la simplification des cotes quant à leur longueur, une refonte générale de la C.D.U., une refonte de certaines classes. Parmi les interventions, on nota celles de Mlles Traissac (Bordeaux), Wetzel (Poitiers), Weil (Dijon), Mme Honoré (Paris). De plus, les réponses reçues au questionnaire d'enquête montraient les réticences de nos collègues des bibliothèques universitaires envers les instructions de la Direction concernant l'organisation des magasins et des salles de lecture. Le principe rigide des deux niveaux doit être tempéré par la liberté de passage d'un niveau à l'autre. La restriction apportée au prêt au 2^e niveau semble difficilement applicable.

Malgré les difficultés du moment, le recteur de l'Université de Clermont-Ferrand nous accueillait ensuite dans les salons du rectorat.

L'après-midi, pendant que les bibliothécaires des bibliothèques universitaires faisaient le point devant la situation de fait qui s'instaurait dans les Universités, M. Gras, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Dijon, faisait en présence du jeune et sympathique adjoint au maire de Clermont-Ferrand, un brillant exposé fourmillant d'exemples concrets, dont l'humour fut particulièrement goûté par l'auditoire. Courteline n'est, hélas ! pas mort, la situation déplorable du personnel des bibliothèques municipales en fournit maints témoignages. Pour remédier à cet état de choses, une nationalisation est-elle souhaitable ?

M. Richter posait ensuite le difficile problème de la formation professionnelle de ce personnel : est-il légal de limiter le concours de recrutement des sous-bibliothécaires aux heureux privilégiés du stage de formation ? Le développement de centres régionaux de formation est la seule solution envisageable pour le personnel non scientifique.

M. Lethève élargissait le débat en nous donnant un court aperçu des travaux de la F.I.A.B. sur les normes minima de formation professionnelle. Si les comparaisons entre pays sont fort délicates, il est facile de constater combien chacun est conscient de l'imperfection des systèmes d'enseignement.

M. Gueth, bibliothécaire à la Direction des bibliothèques et de la lecture publique nous parlait ensuite du nouveau corps des bibliothécaires de lecture publique, des raisons qui avaient présidé à sa création, de sa formation dans les I.U.T. ; pressé par le temps, il remettait au lendemain matin les indications qu'il pouvait nous donner sur ces nouveaux Instituts.

Après ce bon travail, la réception offerte par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de ville était une récompense dont la qualité fut très remarquée. Une visite de Notre-Dame-du-Port et une promenade nocturne en car, qui offrit de belles perspectives sur Clermont illuminé, termina cette journée.

Le matin du dimanche 19 mai, qui nous réunissait à la Bibliothèque municipale et universitaire, commença par la visite d'une exposition consacrée aux richesses de son fonds ancien. Puis se tint une courte Assemblée générale limitée au rapport moral présenté par Mme Honoré, et au rapport financier de la trésorière, Mlle Morin. On dépouillait le scrutin qui donnait les résultats suivants :

Votes des présents : 97. Votes par correspondance : 120. Suffrages exprimés : 207 ; nuls : 10.

Vice-président : M. Raux, 205 voix, élu. M. Lethève : 2 voix.

Trésorier-adjoint : Mlle Lambert, 207 voix, élue.

Mlle Dollfus fut élue membre d'honneur à l'unanimité.

M. Gueth poursuivait ensuite l'exposé commencé la veille. Il évoquait le problème du recrutement du corps enseignant dans les I.U.T., pour

lequel il n'y a pas encore de réglementation. Le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 4 avril 1968 porte création des départements des I.U.T. et fixe la liste des I.U.T. existants.

Mme Guillet rappelait brièvement les conditions dans lesquelles avaient lieu les cours de l'A.B.F. et de l'A.N.E.M. L'effort des organisateurs est surtout dirigé vers les personnes qui occupent déjà un poste et éprouvent des difficultés par suite d'un manque de formation professionnelle. Le diplôme n'est pas reconnu, mais sert de garantie d'une formation spécialisée.

La séance se terminait par l'adoption de motions dont le texte est publié en tête de ce numéro.

Le déjeuner amical au golf de Charade, dans un cadre agréable, très apprécié, fut suivi d'une excursion bien conçue. La neige des monts d'Auvergne, les rocs, les lacs, les belles églises romanes d'Orcival et de Saint-Nectaire nous éloignèrent des soucis du moment.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Voici la deuxième année que nous tenons notre Assemblée générale en province, à l'occasion de notre Congrès national — qui, grâce à votre sérieux et à votre amour du métier, réunit des foules de plus en plus considérables. Et je veux commencer par remercier, en votre nom à tous, Mlle Chevalier et son équipe, qui ont bien voulu déployer des efforts considérables pour nous accueillir dans des circonstances particulièrement difficiles.

Ce Congrès, qui nous permet d'échanger des idées et des points de vue en toute liberté, de discuter de nos problèmes, est en même temps une occasion de se retrouver, de faire connaissance et de s'informer.

Conformément à nos statuts, je viens vous présenter le tableau — aussi bref que possible — de nos activités en 1967. Je commencerai, si vous le voulez bien, par nos publications, car j'ai hâte de vous annoncer que notre *Annuaire* est enfin paru. A jour à la date du 1^{er} octobre 1967 (bien que sorti en 1968), il est désormais à votre disposition au siège de l'A.B.F. S'il nous a demandé un gros effort — et je tiens ici à remercier Mlle Bossuat qui, malgré des difficultés de tous ordres, en a assuré en grande partie la mise sur pied — il nous a permis aussi de nous compter, et le résultat est fort agréable. En effet, si l'annuaire de 1961 comportait 787 membres de l'A.B.F., celui-ci recense 1 477 membres, dont 236 membres associés. Nous comptons comme membres associés les bibliothèques et organismes étrangers auxquels nous faisons le service de notre *Bulletin*, puisqu'en principe nous n'avons pas le droit de percevoir des abonnements. Si l'on y ajoute les nouveaux membres annoncés dans le premier numéro du *Bulletin* pour 1968, nous arrivons au total de 1 564 membres. L'A.B.F. a donc doublé en six ans. Et ce qui nous rend optimistes, c'est de constater que de jeunes collègues, de plus en plus nombreux — et notamment l'équipe dirigeante de la toute nouvelle Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires — viennent grossir nos rangs ; nous pensons donc que la relève est assurée et l'avenir de l'association sans problème.

Si l'Annuaire a paru — et nous espérons bien, désormais, le republier tous les deux ou trois ans — par contre, il est une autre de nos publications dont nous avons dû suspendre, bien à regret, la parution : c'est « *Livres d'aujourd'hui* », notre bulletin bibliographique d'analyses, sur fiches, d'ouvrages pour les bibliothèques publiques. Ce bulletin avait pourtant reçu un accueil favorable, et beaucoup d'entre vous ont eu la gentillesse de nous exprimer de vifs regrets de sa disparition. Mais les difficultés étaient de deux sortes : tout d'abord, le prix de revient avait été calculé sur 500 à 600 exemplaires environ ; or, nous arrivions à près de 300 abonnements, ce qui représente, malheureusement semble-t-il, pour notre pays, le nombre total des bibliothèques ayant un personnel et des ressources suffisantes pour s'abonner à un bulletin de ce genre ; si notre Association possédait des réserves importantes en capital, peut-être aurions-nous pu attendre mais, après avoir constaté que cette publication nous menait droit à la faillite,

force a été de la suspendre. Enfin, même si nous avions réussi à boucler notre budget — et là se bornaient nos ambitions — restait le gros problème de la préparation. Le Comité de lecture de l'A.B.F. est composé de bénévoles ; il faut réclamer les services de presse aux éditeurs, leur adresser des justificatifs, distribuer les livres en lecture, mettre en forme les résumés établis par les lecteurs différents, etc. Il est impossible d'assurer un travail aussi lourd sans avoir derrière soi l'appui d'un organisme officiel, ou l'assurance d'une subvention officielle. Nos confrères de la « Joie par les livres », qui ont connu les mêmes difficultés pour leur *Bulletin d'analyses de livres pour enfants*, le savent bien ! De plus, au moment où l'Etat se préoccupe de développer la lecture publique, il appartiendra sans doute prochainement à l'Etat de prendre en mains un service de distribution de fiches analytiques aux bibliothèques publiques. Voilà l'ensemble de raisons qui nous ont décidé à suspendre la publication. Mais je ne veux pas manquer de remercier ici Mlle Foncin et toutes les personnes du Comité de lecture pour la tâche très lourde qu'elles ont assumée bénévolement avec tant de constance pendant tant d'années, et dont nous mesurons parfaitement le poids et l'utilité. Remercions aussi tout particulièrement Mlle Laureilhe : c'est grâce à son labour et à son dévouement que les derniers numéros ont pu paraître.

Notre *Bulletin d'informations* trimestriel, dans une présentation rajeunie, vous a donné 308 pages d'articles, d'informations professionnelles ou bibliographiques en 1967. Nul doute que d'autres améliorations peuvent encore lui être apportées ; cependant, de divers côtés, on nous confirme que le poids qu'il a pris n'est pas seulement quantitatif, mais aussi qualitatif. C'est une heureuse récompense à nos efforts.

Puisque nous sommes sur le chapitre des publications, l'A.B.F. en possède maintenant deux autres, nouvelles, qu'elle doit à sa Section des bibliothèques publiques. C'est d'abord le périodique « *Lecture et bibliothèques* », trimestriel, qui est né en 1967 et dont M. Bouvy assure la publication à Cambrai, en sus de ses occupations professionnelles. Vous le savez, car vous la connaissez, cette nouvelle revue veut être une « tribune libre » des bibliothèques publiques, formule très utile et vivante assurément, au succès de laquelle vous tiendrez certainement tous à vous associer.

Et enfin, la Section des bibliothèques publiques vient de faire paraître, sous forme multigraphiée, son « Cours élémentaire de formation professionnelle », c'est-à-dire la forme rédigée des cours donnés à Neuilly, par l'équipe animée par Mme Laude, Mme Guillet et Mlle Altmayer. Bien que de niveau modeste, ces cours peuvent et doivent servir à la formation professionnelle du personnel des petites bibliothèques. De toutes façons, ils répondent à un besoin et nous espérons qu'ils connaîtront auprès de nos collègues un succès mérité.

Abandonnons le chapitre des publications pour aborder celui de l'activité de notre Association. Je voudrais tout d'abord vous dire qu'en cette année 1967, la délégation française au 33^e Conseil de la F.I.A.B. à Toronto

a été particulièrement nombreuse ; elle comprenait 26 personnes, qui ont participé à leurs frais au voyage d'études de deux semaines dans les bibliothèques canadiennes et américaines qui a suivi le Conseil. La formule du voyage d'études est très heureuse et contribue de façon certaine à l'enrichissement de tous, puisque ceux qui y ont participé s'efforcent de partager avec leurs collègues le fruit de leurs expériences.

Pour en terminer avec le chapitre de nos relations internationales, nous n'avons pu répondre à la très courtoise invitation de nos collègues allemands : M. Mironneau, qui devait nous représenter au Congrès annuel du *Verein Deutscher Bibliothekare*, n'a pu se déplacer au dernier moment, en raison d'obligations professionnelles. Par contre, M. Lethève nous a représentés à la 66^e Assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses, qui s'est tenue à Schwyz les 23 et 24 septembre 1967.

Pour nos réunions, nous avons essayé de les maintenir dans le fil de l'actualité. Et tout d'abord, le congrès annuel de l'Association, au cours duquel s'est tenue, pour la première fois, l'Assemblée générale, a eu lieu à Bordeaux les 6 et 7 mai 1967. Environ 150 bibliothécaires, venus de toutes les régions de France, ont participé aux séances de travail, consacrées, l'une aux discothèques, avec distribution d'un rapport d'enquête effectuée par le Groupe d'Aquitaine, l'autre aux problèmes posés aux bibliothèques universitaires par l'évolution de la recherche.

Les réunions générales ont porté, au premier trimestre, sur la reprographie, avec des exposés de M. Prinet, Mlles Kleindienst et Lebel ; au deuxième trimestre, sur le Service d'information bibliographique, par Mlle Malclès, et à la fin de l'année, sur la relation du voyage d'études dans les bibliothèques du Canada et des Etats-Unis, en insistant particulièrement sur le progrès de l'automatisation. Ces réunions générales sont de plus en plus suivies et groupent en moyenne de 80 à 100 personnes.

L'activité de nos Sections par catégories de bibliothèques, n'est pas moindre. Comme vous le savez, c'est Mme Duprat qui préside aux activités de la Section des Bibliothèques spécialisées. Et tout d'abord je veux signaler que l'année 1967 a vu, dans son dernier trimestre, la naissance d'une nouvelle sous-section, celle des *Bibliothèques d'art*, présidée par Mlle Damiron, qui a mis immédiatement en chantier un répertoire des bibliothèques d'art et un catalogue collectif des périodiques d'art, en commençant par les bibliothèques de Paris. Cette section, toute nouvelle, n'a pu encore étendre son action à la province ; mais je signale à toutes les bibliothèques intéressées par ses activités qu'elles peuvent se mettre en rapport avec Mlle Damiron.

La sous-section des *Bibliothèques économiques*, qu'anime Mlle Maksud, a centré ses trois séances de travail sur la réalisation d'un catalogue collectif de périodiques et sur le projet de liste de vedettes-matières entrepris en commun avec la section des *Bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques*, dont s'occupent Mlle Rabant et M. Riberette.

La sous-section des *Bibliothèques des sciences exactes et sciences de la terre* a organisé une série de réunions intéressantes dans des bibliothèques offrant des exemples de réalisations dans le domaine de l'automatisation, notamment à l'Institut français de recherches fruitières d'outre-mer et à l'Institut français du pétrole. D'autre part, la sous-section s'est attachée à la coordination des périodiques scientifiques et a engagé des contacts avec les éditeurs sur les achats. Signalons, d'autre part, que Mme Feuillebois, dont l'énergie est inlassable, est en train de créer une Association internationale des Bibliothèques d'observatoires, dans le cadre de la F.I.A.B.

La sous-section des *Bibliothèques biologiques et médicales* a étudié l'uniformisation des vedettes-matières, entendu un exposé sur le Medlars et mis en chantier également un catalogue collectif des périodiques médicaux en y associant les bibliothèques de province, notamment des Facultés de médecine et de pharmacie.

La section des *Bibliothèques-musées des arts du spectacle* a tenu, le 8 décembre dernier, sa quatrième journée d'études qui comportait, outre la visite de la cinémathèque de l'O.R.T.F., un débat sur le catalogage des mises en scène écrites et sur la conservation des maquettes de décors. D'autre part, M. Veinstein a présidé le 8^e Congrès international des Bibliothèques-musées des arts du spectacle, qui s'est tenu à Budapest, du 19 au 24 septembre 1967 ; Mlles Christout et Giteau y ont présenté des communications.

Quant à la très importante section des *Bibliothèques publiques*, elle a poursuivi et développé son incessante activité. Outre la publication de « *Lecture et bibliothèques* », dont je vous ai déjà entretenu, la section a organisé, le 21 mai, à la Bibliothèque Forney, une journée d'études sur « Le livre, la bibliothèque et l'enfant », avec la participation d'environ 200 personnes, parmi lesquelles de nombreux provinciaux et même des étrangers. Le n^o 3-4 de « *Lecture et bibliothèques* » a donné un compte rendu détaillé de cette journée.

La section a tenu son Assemblée générale le 18 mars ; M. Baudin et Mlle Brunet ont rendu compte du Symposium de Prague sur les bibliothèques dans les capitales. Elle a continué d'assurer le cours élémentaire de formation professionnelle qui réunit, à la Bibliothèque municipale de Neuilly, environ 40 élèves, dont la majorité est généralement, déjà en fonction dans les bibliothèques de la banlieue parisienne. Ces cours sont diffusés en province par les soins de l'A.N.E.M. Le premier examen organisé par l'A.N.E.M. pour les participants, en province, a eu lieu au mois d'octobre. La section organise, d'autre part, des expositions itinérantes, notamment les expositions Camus et Hemingway, qui connaissent un grand succès.

Sur l'activité des groupes régionaux, dont le développement est si souhaité, je serai brève, car le *Bulletin* vous donne régulièrement un compte rendu de leur activité ; et s'il ne le donne pas, c'est que nous ne recevons

pas toujours les textes aussi rapidement que nous le souhaiterions. Mais je veux signaler ici, la naissance du *Groupe d'Ile-de-France* des Bibliothèques publiques, présidé par M. Baudin. Ce groupe se propose de tenir des réunions assez nombreuses et d'organiser des conférences sur des sujets d'intérêt général. Il prendra d'autre part en mains les bibliothécaires des nouveaux départements de la région parisienne, notamment des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, que M. Coulomb avait déjà réunis en 1967, et qui risquaient de se trouver quelque peu désorientés par le fait qu'ils ont été coupés du Bureau des bibliothèques de la Seine, dont ils relevaient précédemment.

Signalons — comme à l'accoutumée — l'activité très féconde du *Groupe de Lorraine*, qui a étendu le champ de ses activités à toute la province (il s'est réuni à Nancy et Bar-le-Duc) et à toutes les catégories de bibliothèques ; avec un plein succès, d'après les échos qui me viennent de divers côtés. Félicitons-en son président, M. Ronsin, et ses collègues du bureau.

Remercions le *Groupe d'Aquitaine*, son président, M. Douan et notre collègue, Mme Douan, pour tout le mal qu'ils se sont donné pour la parfaite réussite de notre Congrès de l'an dernier, à Bordeaux.

Le *Groupe de Bourgogne-Franche-Comté* s'est réuni à Dijon et à Dôle et s'est préoccupé du choix des ouvrages de vulgarisation scientifique et de la lecture des adolescents ; une enquête par questionnaire a été lancée.

Le *Groupe lyonnais*, outre ses réunions, a constitué une équipe de travail qui a largement entamé la traduction française de la classification Dewey et pris les contacts nécessaires pour sa publication, en accord avec l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française et avec les Editions Forest Press.

Je ne voudrais pas terminer cette revue de l'année écoulée sans que nous donnions une pensée aux disparus, fondateurs ou membres anciens de l'A.B.F., comme Charles Oursel, Mme Drevet, ou — plus tristement encore — jeunes collègues enlevés à nos espoirs, comme Françoise Pasquet et Michel Perrin.

J'espère vous avoir donné le tableau véridique d'une Association dont, en dépit de quelques ombres, le bilan est positif et l'activité féconde. Mais le monde où nous vivons ne permet pas, ne permet plus l'immobilisme. Tout est remis en question, et la contestation est à l'ordre du jour. L'an prochain vous réélirez un nouveau bureau, qui pourra prendre de nouvelles orientations. Notre espoir est de lui remettre une A.B.F. vigoureuse, en plein essor et en pleine force, comme elle vient de le démontrer dans les séances d'études de ce Congrès.

**RAPPORT FINANCIER
POUR L'ANNÉE 1967**

Vous avez sous les yeux le bilan de l'année 1967. Notre budget devrait s'équilibrer sans trop de peine ; vous êtes de plus en plus nombreux, donc le total des cotisations, notre ressource essentielle, augmente ; la Direction des bibliothèques a bien voulu doubler le montant de sa subvention ; la perspective de voir enfin aboutir le dossier de reconnaissance d'utilité publique nous fait envisager des possibilités de demandes de subvention.

Malheureusement nous avons commencé l'année avec un budget qui ne s'équilibre qu'en apparence, puisqu'il y avait un passif de 6 000 F pour *Livres d'aujourd'hui* ; la publication est interrompue, mais elle pèse encore lourdement sur le budget de 1968.

Les frais d'impression du *Bulletin*, jusqu'à présent assurés par la publicité, ne le sont plus totalement. Il faut, à cause de votre nombre, des tirages supplémentaires coûteux, à notre charge.

Ces charges nous font remettre à l'an prochain des achats de matériel pour nos nouveaux bureaux. Il nous faudrait envisager l'emploi régulier d'un comptable un certain nombre d'heures par mois ; nous voudrions assurer plus largement les frais de déplacement et de mission des responsables des Sections et des Groupes. J'espère que tous ces projets se réaliseront l'an prochain, notre équilibre budgétaire étant rétabli.

Enfin, je tiens à remercier ici Monique Lambert qui, depuis deux ans, coordonne les budgets des Sections et des Groupes, ainsi que tous les responsables de ces Sections et Groupes qui ont fait un gros effort pour nous donner à temps les comptes et réclamer les cotisations.

COMPTÉ 1967

Opérations du 1er Janvier au 31 Décembre

RECETTES		DEPENSES	
Report 1966	4.073,19	Secrétariat	4.950,00
Cotisations antérieures à 1967	3.426,40	Participation aux frais des sections	3.113,74
Cotisations de 1967	16.369,73	Impôts	242,20
Cotisations de 1968	1.435,00	Sécurité Sociale	1.833,36
Subventions :		Matériel, frais de bureau	4.655,34
— Directions des Bibliothèques	2.500,00	Impres. de « Livres d'Aujourd'hui »	11.065,95
— Conseil Général de Paris	1.500,00	Impression du Bulletin	5.129,04
Ministère des Affaires Etrangères ..	12.000,00	Timbres, frais postaux	4.265,35
(Congrès de la F.I.A.B. à Toronto)		Téléphone	593,10
— Municipalité de Bordeaux	500,00	Cotisations :	
— Conseil Général de la Gironde ..	500,00	— F.I.A.B.	459,60
Abonnements		— Divers	134,90
— Livres d'Aujourd'hui	8.028,65	Manifestations, réunions	8.833,07
— Bulletin et annuaire	4.043,88	Frais de voyage au Congrès de	
Manifestations	5.853,00	Toronto	12.000,00
Divers	3.000,70	Frais de ménage et divers	3.607,45
	63.230,55		59.913,10

Solde

En caisse : 3.117,45
 dont en espèces : 489,87
 Chèques postaux : 2.827,58

Sections et Groupes en 1967

Recettes : 30.596,91
 Dépenses : 20.554,55
 Solde : 10.042,36

BILAN GLOBAL : Recettes : 63.230,55 + 30.596,91 = 93.827,46
 Dépenses : 59.913,10 + 20.554,55 = 80.467,65
 Solde : 13.359,81

Projet de budget pour l'exercice 1968 de l'A.B.F.

Recettes

Recouvrement des cotisations 1968	28.000
Recouvrement des cotisations des années antérieures	1.500
Subvention de la Direction des Bibliothèques	2.500
Subvention du Conseil de Paris	1.500
Subvention du Ministère des Affaires Etrangères	Mémoire
	33.500

Dépenses

Salaire de la secrétaire	6.000
Impôts et Sécurité Sociale	2.000
Matériel et frais de bureau	3.000
Timbres, frais postaux, téléphone	2.000
Impression du Bulletin	6.000
Cotisation F.I.A.B.	600
Versement aux sections et groupes régionaux de 5 F par membre	4.000
Remboursement des frais de voyage des délégués au Conseil de la F.I.A.B.	Mémoire
Remboursement des frais de voyage des membres du Conseil	1.000
Manifestations, réceptions, frais divers	2.500
Passif de « Livres d'Aujourd'hui »	6.000

33.100

COMPTE DES SECTIONS ET GROUPES REGIONAUX

ANNEE 1967

	1967	1966
Total général des recettes :	30.596,91	15.695,89
Total général des dépenses :	20.554,55	14.466,41
Solde :	10.042,36	1.229,48

Sections et Groupes	1967				1966			
	Recettes	Dépenses	Solde	Déficit	Recettes	Dépenses	Solde	Déficit
Section des Bibl. Musée des arts du spectacle	120,00	122,00		2,00	170,00	170,00		
Section des Bibliothèques publiques	26.203,68	17.832,17	8.371,51		10.671,60	10.617,74	53,86	
Section Lyonnaise de Lect. publique	125,00	40,00	85,00		200,00	150,00	50,00	
Sous-Section des Bibl. administratives et juridiques	229,14	50,30	178,84		845,00	675,86	169,14	
Sous-Section des Bibl. économiques	120,00	114,80	5,20		80,00	71,05	8,95	
Sous-Section des Bibl. des sciences exactes	328,76	278,76	50,00		267,60	78,84	188,76	
Sous-Section des Bibl. Biologiques et méd.	180,00	303,80		123,80	115,00	205,20		90,20
Groupe de Lorraine	1.593,10	448,50	1.144,60		1.135,05	601,95	533,10	
Groupe d'Aquitaine	1.512,23	1.313,22	199,01		2.121,64	1.895,77	225,87	
Groupe de Bourgogne-Franche-Comté	185,00	51,00	134,00		90,00	Néant	90,00	